

# FLEXAMARRAGE

Plateforme d'échange gratuite de places d'amarrage pour les navigateurs du lac Léman, Suisse et France



## Comment ça marche ?

- 1) Je m'inscris (une seule fois par année)
- 2) Je libère ma place (depuis mon smartphone) quand je pars naviguer deux jours ou plus ou que mon bateau ne l'occupe pas (chantier, etc.)
- 3) Je réserve une place dans un autre port pour la nuit à venir.



[www.flexamarrage.ch](http://www.flexamarrage.ch) ou [flexamarrage.fr](http://flexamarrage.fr)

# Pour naviguer l'esprit tranquille

en sachant qu'une place visiteur vous attend dans un port  
**flexamarrage.ch est l'outil qu'il vous faut !**

- Vous disposez d'un bateau et d'une place sur le Léman, lisez les conditions d'utilisation puis ...
- **Inscrivez-vous dès aujourd'hui, sur flexamarrage.ch** : nom, e-mail, téléphone mobile, choix d'un mot de passe. Entrez les caractéristiques de votre place, celles de votre bateau, son positionnement et vous envoyez une photo (ou scan) du permis de navigation du bateau. Ceci même si votre place est badgée, ou avec portail, et ne sera donc pas disponible.
- L'inscription se fait une fois par année, renouvelable l'année suivante après mise à jour. C'est fait en 5-10 minutes.
- Et ensuite, **depuis votre smart phone, sur le lac**, en 3 clics vous libérez votre place et vous pouvez choisir une place (en échange) pour la nuit qui vient. Magique !
- Vous connaissez en temps réel les places à disposition correspondant aux dimensions de votre bateau.
- Vous savez aussi à qui appartient la place que vous voulez réserver et vous savez qui a réservé votre place.



Alors ... rendez-vous sur

**[www.flexamarrage.ch](http://www.flexamarrage.ch) ou [flexamarrage.fr](http://flexamarrage.fr)**



L'APB - Association des Propriétaires de Bateaux - a créé cette plateforme d'échange de places d'amarrage en 2017 et la met gratuitement à disposition de tous les navigateurs, membres et non-membres de l'APB. Amélioré en 2019 avec l'aide des gestionnaires des ports, FLEXAMARRAGE compte déjà 200 inscrits et doit encore se faire connaître dans tous les ports.

**Parlez - en autour de vous !** Téléchargez ce flyer sur le site [www.apb.ch](http://www.apb.ch) et envoyez-le à vos connaissances dans les autres ports et clubs nautiques.